



# Le VALBOISIEN

*Mon journal...*

Vol. 4, No 2

Bulletin municipal d'information

Février 2019

**Journée de la femme**

**Végétalisons nos bandes riveraines**

*Foyeuse  
St Valentin*



# Services municipaux



## HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois  
(Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280  
Site internet : [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

## Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale  
[dg.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:dg.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Marlene Nontell, Adjointe adm.  
[mun.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mun.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Valérie Tétreault, Adjointe adm.  
[admin.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:admin.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice  
[insp.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:insp.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur  
[voirie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:voirie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur  
[incendie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:incendie.valdesbois@mrcpapineau.com)

## RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

## BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable  
[loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h  
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h  
Vendredi : 18 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 13 h

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois  
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0  
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067  
Code Wifi : sourires

## CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire  
[mairie.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:mairie.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Francine Marcoux, Conseillère #1  
[conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2  
[conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Janie Vallée, Conseillère #3  
[conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean Laniel, Conseiller #4  
[conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Clément Larocque, Conseiller #5  
[conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com)  
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6  
[conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com)

## COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente  
Jean Laniel  
Diane Martin  
Valérie Tétreault  
[journal.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:journal.valdesbois@mrcpapineau.com)

**EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911**

## COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou \*4141  
SOPFEU : 1 800 463-3369  
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811  
C.L.S.C. : 819 986-3359  
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424  
MRC Papineau : 819 427-6243  
Urgence municipale : 819 598-2176

# Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien!

Bien que dame nature n'ait pas été très clémente, la fin de semaine dernière obligeant le report de certaines activités, nous sommes en mesure de confirmer que samedi le 2 février sera sans contredit la plus grosse journée de notre carnaval. Randonnées de traîneaux à chiens, concours de pêche sur la glace pour adultes, initiation à la pêche pour enfants, concours de soupe, souper spaghetti, soirée chansonniers et feux d'artifices sont au programme. Vive le carnaval!

Comme vous le savez sans doute, la MRC de Papineau travaille actuellement sur une nouvelle stratégie identitaire afin d'améliorer notre clientèle touristique sur le territoire. Bien que vos élus aient manifesté leur désapprobation sur l'appellation retenue pour cette campagne publicitaire « Petite Nation retournez sur terre », nous avons obtenu la certitude de pouvoir participer activement à l'élaboration du plan d'action et je peux vous promettre que nous ne manquerons pas les occasions de revendiquer notre place. On nous demande de faire confiance à la stratégie élaborée par les spécialistes dans ce domaine et nous allons tout de même collaborer pour en faire une réussite.

Pour terminer, je vous confirme que nous travaillons toujours le dossier du CLSC et que pas plus tard que le 28 janvier, nous étions en discussion avec la haute direction du CISSO et les instances gouvernementales. Ça évolue de façon positive. Le mois de février sera crucial dans les négociations de plusieurs projets à être réalisés l'été prochain. On travaille pour vous.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

*Roland Montpetit*



## *Résultat du concours de jardinage*

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Vous avez été plusieurs à démontrer votre intérêt pour l'embellissement horticole de notre belle municipalité en complétant notre sondage. Nous avons procédé au décompte et l'hortensia paniculé unique remporte les honneurs!

Les grandes gagnantes lors de la pige au sort effectuée dans le cadre de notre concours de jardinage sont mesdames Noémie Bélair, Line Bélanger, Christine Charette et Carole Landry! Félicitations à vous toutes!



# Services municipaux

## *Politique de harcèlement*

Dans le but d'assurer des échanges sains et courtois, une politique de harcèlement et de gestion des plaintes relatives à ce genre de comportement a été mise sur pied, depuis le mois de janvier 2019.

Cette politique régit les relations entre collègues de travail, entre supérieurs, entre cadres et subalternes, entre les employés et les citoyens, entre les employés et les élus, entre les employés et les fournisseurs de la municipalité de Val-des-Bois ainsi que celles entre les employés et tout autre tiers. Cette politique s'applique aux conduites pouvant survenir dans le cadre du travail et à l'occasion d'événements sociaux reliés au travail.

Il est possible de consulter l'intégralité de la politique sur le site internet de la Municipalité ([www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)) sous l'onglet documents municipaux.



## *Urbanisme et environnement*

Afin d'obtenir un service adéquat, il est fortement suggéré de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en téléphonant au bureau municipal au 819 454-2280, poste 3001.



**PRENDRE UN  
RENDEZ-VOUS**

## *Calendrier municipal*

Le calendrier municipal se retrouvera dans l'envoi de taxation. Conservez-le tout au long de l'année afin d'être informé des dates de séances du conseil, de l'obligation du permis de brûlage, des collectes d'ordures, de recyclage, de feuilles mortes et des encombrants.



## *Paiements de taxes 2019*

Il est possible de vous inscrire au prélèvement bancaire préautorisé. Pour ce faire, vous devez acheminer un spécimen de chèque et remplir le formulaire d'autorisation disponible sur demande et sur le site internet de la Municipalité. Les prélèvements seront effectués selon les dates d'échéances de chacun des coupons de taxation.



# Urbanisme et environnement

## Végétalisons nos bandes riveraines 2019

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Devant le vif succès de notre campagne de vente de végétaux 2018, nous avons décidé de remettre cette initiative de l'avant! Nous vous offrons une variété de végétaux tout indiquée pour débiter ou poursuivre vos efforts de végétalisation.

Le prix des végétaux offert pour la vente 2019 est de 3,12 \$ pour le format moyen et 6,75 \$ pour le pot de 1 gallon, toutes espèces confondues. Vous pourrez commander ceux-ci à l'aide du bon de commande à la page suivante. La date limite pour déposer votre bon de commande accompagnée du paiement est le 29 mars 2019. La livraison s'effectuera à la fin mai. Veuillez noter que vous devrez prendre possession de vos végétaux lors de la journée de cueillette prévue.



### Sureau Blanc

Arbuste indigène de culture facile. Tolère bien la mi-ombre. Les fleurs peuvent servir à la confection de tisanes et de boissons. Les fruits sont comestibles, mais meilleurs une fois cuits en tartes ou en confitures.



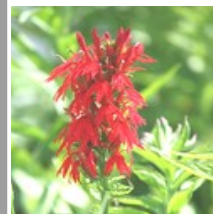
### Jonc épars

Sa grande taille en fait un élément très apprécié pour ajouter de la verticalité aux abords des bassins et pièces d'eau. Convient à la naturalisation en zones humides.



### Eupatoire maculée

Les eupatoires conviennent tout à fait aux endroits humides ou mal drainés et font des merveilles, lorsque plantées au bord d'un étang ou d'un bassin d'eau.



### Lobélie Cardinale

Les oiseaux-mouches raffolent de cette plante aux fleurs d'un rouge incandescent. Elle fleurit à la fin de l'été et sa propagation est assez rapide. En massif, elle crée des effets saisissants.



### Spirée Tomenteuse

Le plus robuste de tous! Du sol sec au sol détrempé, de la terre riche au plus stérile des graviers. À utiliser dans tous projets de naturalisation car il s'agit d'une espèce pionnière.



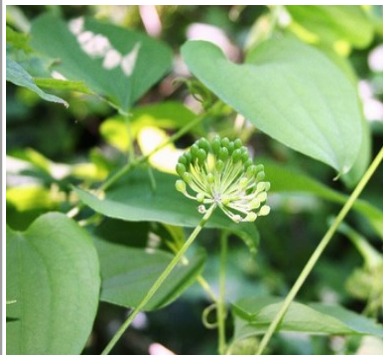
### Iris Versicolor

Convient tout aussi bien aux platebandes du jardin qu'aux zones humides en milieu naturel.



### Bois Noir

Petit arbuste, très rare au Québec. Curieuses fleurs blanches en forme de sphères au parfum de lilas. Demande un sol humide. Idéal aux abords d'un étang ou d'une pièce d'eau. Un bijou!



### Smilax Herbacé

Voici la seule espèce grimpante de la famille du lis au Québec. C'est une plante qui mérite toute l'attention des jardiniers. Belle espèce au feuillage d'un vert clair rafraichissant, elle croît en situation ombragée.

# Urbanisme et environnement



## Anémone du Canada

Plante de lieux humides au feuillage décoratif et à floraison prolongée. Idéale pour coloniser les espaces ouverts semi-ombragés, particulièrement si l'humidité y est abondante.



## Foin d'odeur

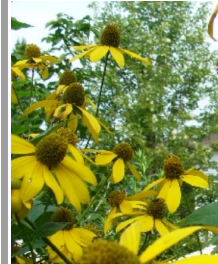
Graminée très recherchée pour son odeur de vanille d'où son nom de « foin d'odeur ». À cultiver dans un sol frais, près d'un cours d'eau ou d'un bassin.



## HORTENSIA PANICULÉ UNIQUE



Les hydrangées sont des arbustes généreux et faciles à cultiver. Le cultivar unique est reconnu pour ses fleurs encore plus grandes que l'hydrangée Grandiflora. De plus, il est plus compact et plus dense, ce qui en fait un excellent choix en milieu urbain.



## Rudbeckie laciniée

Ses fleurs jaunes au cœur proéminent apparaissent vers le mois de juillet et ajoutent à l'intérêt de cette plante. Idéale aux abords des ruisseaux et des plans d'eau. Bon potentiel faunique.

# Végétalisons nos bandes riveraines 2019

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

| Espèces                                 | Cellule 320cc<br>3,12 \$ | 1 Gallon<br>6,75 \$ | Coût |
|---|--------------------------|---------------------|------|
| Anémone du Canada                       |                          |                     |      |
| Bois noir                               |                          |                     |      |
| Eupatoire maculée                       |                          |                     |      |
| Foin d'odeur                            |                          |                     |      |
| <b><u>Hortensia Paniculé Unique</u></b> |                          |                     |      |
| Iris Versicolore                        |                          |                     |      |
| Jonc épars                              |                          |                     |      |
| Lobélie cardinale                       |                          |                     |      |
| Rudbeckie laciniée                      |                          |                     |      |
| Smilax herbacé                          |                          |                     |      |
| Spirée tomenteuse                       |                          |                     |      |
| Sureau blanc                            |                          |                     |      |
| Total                                   |                          |                     |      |



Coût total : \_\_\_\_\_ \$

# Matières résiduelles

## *Faites un timé paré de vous!*

TEXTE: ROXANE BLANCHARD

Tout un chacun sommes responsables de la bonne gestion des matières résiduelles. Vous trouverez, ci-dessous, les extraits de notre réglementation ainsi que la nouvelle tarification, concernant les amendes, si vous contrevenez à celle-ci.

### UN PEU DE DÉFINITIONS....

**BAC COMMERCIAL** : Contenant de couleur bleue (recyclages) ou verte (déchets) sur roues ou non, conçu pour recevoir les matières recyclables et les déchets domestiques. Il est muni d'un couvercle et d'une prise permettant de le verser dans un véhicule de collecte à l'aide d'un système de poulie. Le type de bac utilisé doit être approuvé par l'inspecteur en voirie.

**BAC ROULANT** : Contenant de couleur bleue (recyclages) ou verte (déchets) sur roues conçu pour recevoir les matières recyclables et les déchets domestiques. Il est muni d'un couvercle et d'une prise permettant de le verser dans un véhicule de collecte à l'aide d'un verseur automatique ou d'un bras automatisé. Le type de bac utilisé doit être compatible avec une prise européenne.

**BOITE À DÉCHETS** : Récipient muni d'un couvercle ou non, destiné à entreposer des sacs à déchets ou des poubelles à l'abri des animaux ou des intempéries, localisé en bordure des routes.

**ENCOMBRANTS** : Sont considérés comme des encombrants : le métal, les matelas et les appareils électroménagers tels que réfrigérateur, laveuse, sècheuse, réservoir à eau chaude, poêle, aspirateur, etc. Ne sont pas considérés comme des encombrants, les résidus de construction et démolition ainsi que les carcasses d'automobiles.

**MATIÈRES RECYCLABLES** : Matières qui peuvent être utilisées dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge (exemple : papier, carton, verre, métal, plastique...).

**MATIÈRES RÉSIDUELLES** : Matières résiduelles d'un logement ou d'un commerce destinées à l'élimination (déchets).

**MATÉRIAUX SECS** : Résidus de la construction et démolition, tels que le gypse, le bois, la brique, le ciment, asphalte, etc.

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX** : Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse telle que lixiviat, inflammable, toxique, comburant ou radioactif ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

**RÉSIDUS VERTS** : Feuilles mortes, arbres, résidus de jardins.

**TEXTILE** : Qui peut être divisé en fibres propres à faire un tissu, comme le chanvre, le lin, la laine, etc. (tout vêtement).

### **C'est bien beau tout ça... Mais j'en fais quoi maintenant en bon citoyen responsable ?**

Les différentes matières doivent être disposées selon les méthodes suivantes :

Pour mes **MATIÈRES RÉSIDUELLES**, je dois m'assurer que je respecte les dates. La collecte des déchets domestiques est effectuée aux deux semaines pour les mois de janvier à avril ainsi que les mois d'octobre à décembre inclusivement. Pour les mois de mai à septembre, la collecte des déchets domestiques est effectuée toutes les semaines. Je dois également utiliser un bac roulant conforme, il est obligatoire. Les citoyens peuvent se les procurer à la Municipalité ou chez n'importe quel détaillant, mais ils doivent être munis d'une prise de type européenne. Sachez cependant qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que ladite prise soit compatible avec notre lève bac. Il est entendu que si je laisse des matières résiduelles en bordure de la route dans des sacs ou des boîtes à déchets elles seront laissées sur place et je serai passible d'une amende.

# Matières résiduelles

Pour mes **MATIÈRES RECYCLABLES**, je dois y contribuer, c'est une obligation et non une option. La collecte est effectuée aux deux semaines tout au long de l'année. Tout comme pour les matières résiduelles, mon bac roulant conforme est obligatoire. Les matières recyclables n'échappent pas à la règle. Je ne peux les laisser en bordure de la route dans des sacs ou des boîtes à déchets, car elles ne seront pas ramassées et j'aurai une amende.

Pour mes gros **ENCOMBRANTS**, je dois attendre la collecte des encombrants qui se tient deux fois par année aux dates prédéterminées. Je regarde mon calendrier et mon ValBoisien pour rester à l'affût.

Les **FEUILLES MORTES** sont les seuls résidus verts qui sont ramassés. Je prends bien soin d'utiliser les sacs appropriés de papier biodégradable et de les mettre au chemin seulement lors des dates déterminées et annoncées. Il y en a une au printemps et une à l'automne.

En ce qui a trait au **COMPOSTAGE**, à l'heure actuelle dans ma Municipalité, il n'y a aucune collecte des matières compostables. Il est, par contre, recommandé aux citoyens de faire du compost à domicile. Pour faciliter ma tâche, je peux me procurer un composteur domestique à bas prix chez les commerçants locaux. Je participe donc à ma façon à diminuer l'apport au site d'enfouissement et je contribue au bien-être de mes plates bandes et de mon jardin.

Quand je dois me débarrasser de mes **PILES**, de mon matériel **ÉLECTRONIQUE**, de mes gallons de **PEINTURE**, de mes **AMPOULES** et de mes **PNEUS** sans jantes usagées, comme il n'y a pas de collecte, je me déplace à la Municipalité et j'en dispose selon les instructions dans les bacs prévus à cette fin.

Quand je dois me départir de **MATÉRIAUX SECS**, comme il n'y a aucune collecte pour ceux-ci, je sais que lorsque je dois démolir ou rénover je dois planifier et prendre mes dispositions. Je dois les acheminer, à mes frais, directement dans un éco-centre ou un dépotoir autorisé et prévu par la loi.

Pour mes **TEXTILES**, il n'y a aucune collecte. Je m'en départis donc en passant au suivant, en les remettant à des organismes de charité ou des friperies.

Maintenant que je sais comment gérer chaque matière, je dois m'assurer de bien gérer la collecte des déchets. Je sais que celle-ci s'effectue selon un horaire prédéterminé. Mais je comprends que parfois la journée du ramassage peut-être reportée advenant un imprévu.

Je dois mettre mes matières pour la collecte entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte. Je dois m'assurer que tout est placé en façade du bâtiment de façon ordonnée, à proximité du chemin ou du trottoir. Je m'assure de ne pas gêner les piétons et de ne pas nuire aux opérations d'entretien et de déneigement.

Je dois ramener mon bac roulant ou les autres matières n'ayant pas été ramassées à proximité de la maison dans un délai de douze heures.

J'ai donc compris que lors des différentes collectes, si les éboueurs remarquent la présence de matières autres que celle prévue au calendrier, les matières seront laissées sur place telles quelles. Advenant que lesdites matières se retrouvent dans mon bac roulant, mon bac en entier sera laissé sur place. Il est alors de ma responsabilité de citoyen d'en faire le tri et de disposer chacune d'elle de façon appropriée.

Advenant que je ne me conforme pas, je sais d'avance que je m'expose à une amende de **500 \$ à 1 500 \$** pour une première offense. Dans le cas d'un commerce, il s'agit de **1 000 \$ à 2 500 \$**. En cas de récidive, les amendes peuvent aller jusqu'à **3 000 \$** pour un citoyen et **5 000 \$** pour une entreprise.

En cas de doute je peux toujours me référer à la Municipalité pour avoir plus d'information!

# Matières résiduelles

## Collecte des ordures

TEXTE: PIERRE THIBAUT

Dorénavant, les employés municipaux seront plus sélectifs durant la collecte des ordures ménagères. Le règlement municipal RM01-2019 stipule que:

*« Lors des différentes collectes, si les éboueurs remarquent la présence de matières autres que celles prévues au calendrier, les matières seront laissées sur place telles quelles. Advenant que lesdites matières se retrouvent dans un bac roulant, le bac roulant en entier sera laissé sur place. Il sera alors de la responsabilité du citoyen d'en faire le tri et de disposer chaque matière telle que décrite au présent règlement. »*

À cet effet, advenant que votre bac contient des matières qui ne sont pas appropriées, les employés municipaux vous laisseront un billet (semblable à celui illustré ci-dessous) vous indiquant les raisons pour lesquelles vos ordures non pas été ramassées.

## Rappelons que

### AVIS IMPORTANT

Veuillez noter que nous avons remarqué le(s) problème(s) suivant :

- Votre bac à ordures contenait du recyclage.
- Votre bac à ordures contenait des matériaux de construction.
- Les articles non ramassés sont recyclables et doivent être déposés à la Municipalité pendant les heures d'ouverture.
- Votre bac est inaccessible.
- Votre bac est brisé et ne peut-être utilisé.
- Votre bac est trop lourd.
- Vos ordures/recyclages ne sont pas dans un bac roulant conforme.
- Autre : - \_\_\_\_\_

Vous pouvez nous contacter en tout temps afin d'obtenir de plus amples informations ou pour obtenir une copie de la réglementation. Si vous ne corrigez pas le(s) problème(s), un avis d'infraction et une amende pourraient vous être acheminés.

Pierre Thibault  
Inspecteur en voirie



- les **matériaux de construction** doivent être déposés dans un Éco-Centre;
- il y a un dépôt pour les **pots de peinture** sur le côté de la caserne de la Municipalité;
- au même endroit, vous pouvez disposer de vos **objets électroniques**;
- les **piles** et les **ampoules au mercure** sont recueillies à l'intérieur du bureau municipal;
- le règlement RM01-2019 stipule également que :
  - la collecte des **encombrants** se fait 2 fois par année;
  - celle des **feuilles mortes** se fait aussi deux fois par année;
- les **feuilles mortes** doivent être déposées dans des sacs en papier biodégradable prévus à cette fin;
- il n'y a aucune collecte de **pneus**. Les citoyens doivent déposer ceux-ci, **déjanter**, à la Municipalité ou aux différents points de vente où ils en font habituellement l'acquisition;

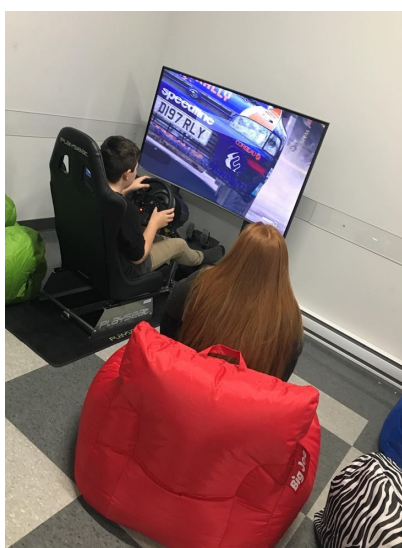
# Ressource jeunesse

## Retour activité mensuelle de janvier

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

Avec une fin de semaine aussi froide que celle du 18 janvier dernier, rien de mieux pour réchauffer nos ados qu'un vendredi soir entre amis au chaud à jouer à des jeux totalement nouveaux pour nous. Grâce à la compagnie Techno Divertissement, nos jeunes ont pu jouer à des courses automobiles dans un siège d'auto avec volant et pédales intégrés ainsi qu'à des jeux de réalité virtuelle. De plus, nos jeunes étaient confortablement installés dans leur tout nouveaux *bean bag* gracieuseté de la Table Jeunesse Papineau.

Une belle activité à refaire, c'est garanti!



## Bal de neige, nous voici!

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

Le samedi 16 février prochain, venez profiter des joies de l'hiver au Bal de Neige de Gatineau. De superbes glissades, de magnifiques sculptures de neige, des spectacles et une foule d'activités vous y attendent. Le plaisir est garanti dans cet immense terrain de jeu hivernal!

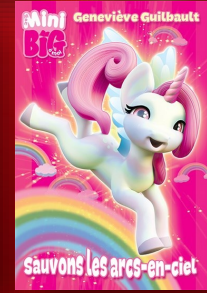
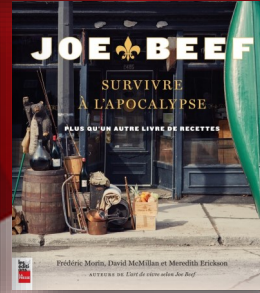
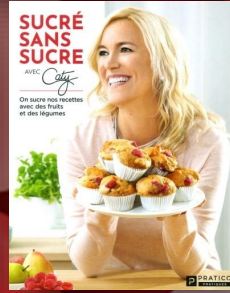
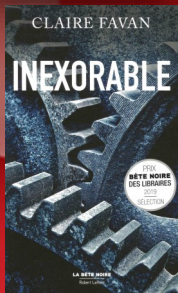
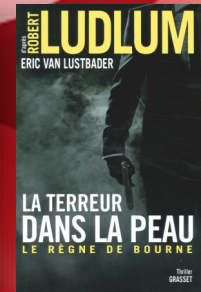
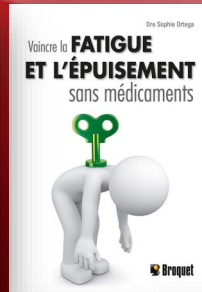
L'activité est gratuite et s'adresse aux adolescents de 11 à 17 ans résidents sur le territoire de Val-des-Bois et Bowman. Tu désires te joindre à nous? Réserve ta place avant le 8 février en téléphonant au 819 454-2280, poste 3070 ou au [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com)



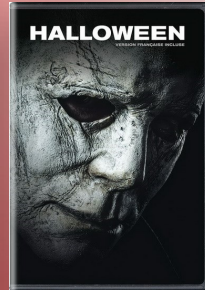
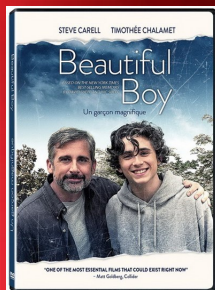
# Bibliothèque

## Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman



## Nouveaux films



Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée les 11 et 13 février prochains, car nous réaménageons nos locaux.

Nous vous attendons en grand nombre vendredi le 15 février!

## *Bricolage de la Bibliothèque Spécial Saint-Valentin*

Les enfants âgés entre 4 et 11 ans sont invités, le 15 février prochain à 18 h 00 à la Bibliothèque pour confectionner un superbe sac range-tout, parfait pour y ranger les livres qu'ils emprunteront à la Biblio !

Vous devez réserver votre place en communiquant avec Sonia Pétrin Poulin au 819 454-2280, poste 3070, par courriel à [loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com](mailto:loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com) ou par message Facebook.



À la une...



*Journée internationale  
de la femme*

*Vous êtes cordialement invitées à une journée chaleureuse et féminine en présence d'artisanes, entrepreneures et femmes inspirantes qui partagerons leurs passions de 10 h à 16 h.*

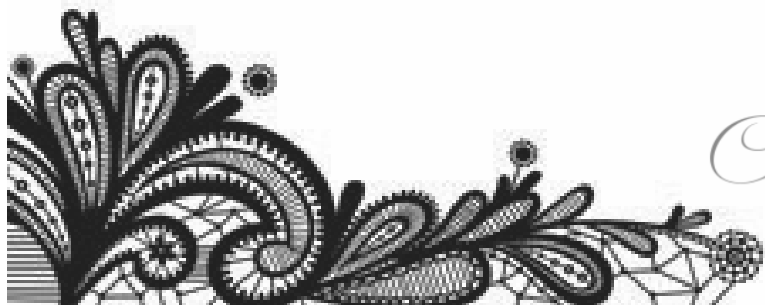
*Venez vous faire chouchouter et participer à plusieurs jeux et ateliers.*

*Par la suite à 17 h, profitez d'un moment entre amies et membres de votre famille autour d'un bon souper et d'un spectacle d'humour de Simon Lavergne que vous n'êtes pas prête d'oublier ! Les billets pour la soirée sont disponibles à la municipalité de Val-des-Bois ainsi qu'à la bibliothèque au coût de 25 \$.*

*Prix de présence et surprises seront au rendez-vous !*

*9 mars 2019*

*Au Centre communautaire*



# Mère ordinaire 2

Par Bianca Longpré

LA soirée de fille par excellence

.....

*Show, DJ, drink et party !*

.....

*Pas de chum, pas d'enfants*

.....

*10 mai 2019, 19 h 30*

*Au Centre communautaire de Val-des-Bois*



Billets en vente sur la page Facebook de mère ordinaire alias Bianca Longpré



# Saviez-vous que ?

## L'électricité à Val-des-Bois

Suite de l'article de la parution de janvier 2019

TEXTE : PIERRE VALOIS

Dans une édition de la Gazette Officielle du Québec (20 décembre 1945, page 7 de 49) on peut lire ce qui suit : *Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest, déclaration de fondation NO : 2337*. C'est la confirmation de l'acte de fondation de la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest. Son acte de baptême, en quelque sorte.

Cela n'empêche pas une certaine bisbille de s'installer entre les citoyens de la Lièvre, qui pilotent leur dossier, sur la Lièvre, et leurs voisins de la région de Saint-Pierre-de-Wakefield qui eux, de leur côté, fondent la « Coopérative d'Électricité de Gatineau-Est ».

Lapointe signale qu'on maraude, de la part de la coopérative de Gatineau-Est chez les éventuels sociétaires de Papineau ; pour les attirer chez eux, afin de grossir les rangs des sociétaires de la Gatineau-Est. Il faut lire les quelques pages que Pierre-Louis Lapointe consacre à cette saga des poteaux.<sup>1</sup>

*Albert Rioux tient parole. Il écrit au curé Bélanger pour lui dire que les ingénieurs de l'Office de l'Électrification rurale s'opposent à l'existence de deux coopératives pour desservir la région et souligne que les dirigeants de la Coopérative d'Électricité de Gatineau-Est sont prêts à se rallier à la Coopérative d'Électricité de Papineau-Ouest, dont le territoire englobe les paroisses de Notre-Dame-du-Laus, Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette, Poltimore et Saint-Pierre de Wakefield. Il est prévu que chacune des paroisses aura droit à deux délégués sur le bureau de direction de la nouvelle Coopérative d'Électricité de Papineau-Ouest, ce qui fait énormément plaisir au curé Bélanger.*

Par ailleurs, la compagnie MacLaren finira par changer son fusil d'épaule. Elle acceptera de fournir son électricité.

Pierre-Louis Lapointe dit que *deux lignes principales de distribution, l'une allant vers le sud jusqu'à Poltimore et Saint-Pierre de Wakefield, l'autre allant vers le nord jusqu'à Notre*

<sup>1</sup>Mon village, mes ancêtres, 1883-2008, Notre-Dame-de-la-Salette, édité par la municipalité, 2008, pages 107 à 110.

<sup>2</sup>Edition de l'hiver 2009, numéro 6 page 13.

*-Dame-du-Laus*. (page 110 de l'ouvrage déjà cité) seront établies.

Marie-Josée Drouin, dans son ouvrage déjà cité, nous apprend qu'en à peine deux mois, soit du mois de mai 1945 au 16 juin de la même année, l'OER reçoit 216 demandes d'électrification provenant d'un peu partout dans la province. Le volume de ces demandes est la mesure précise des besoins des comtés ruraux.

Pour en arriver aux fins pour lesquelles l'OER a été créée, il faut inventorier ce qui est à faire, village par village, comtés par comtés. Pour nous en donner une idée, la même auteure nous dit qu'en 1946, dans le comté de Labelle, 21 paroisses ont été visitées, qu'il faudrait électrifier une distance d'environ 692 milles (1114 km) pour desservir 3195 clients, soit 4,6 clients au mille (2,9 clients au km).

Marie-Josée Drouin apporte des nuances concernant la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest. *Il arrive même que des coopératives situées dans des régions où des plans ont été effectués ou sont en cours de réalisation reçoivent une aide de départ. La Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest, par exemple, reçoit un premier prêt de 6 000\$ en 1946 même si l'Office a fait préparer des plans d'électrification pour ce comté.*

Dans une brochure intitulée la Laurentie<sup>2</sup> on apprend qu'à Notre-Dame-du-Laus, dès le mois de juin 1910, la petite localité profite de la téléphonie installée par la compagnie MacLaren. [Que] *L'électricité arrive au village en 1944 par les soins de Alfred Daigle qui s'était porté acquéreur de deux moteurs diesel et « filait » lui-même les maisons.*

Que fournit-il comme service dans son village ? Il semble bien qu'il sera le principal artisan de l'électrification de tout son village, voire même ceux des villages avoisinants.

C'est probablement le cas de biens des villages de l'Outaouais. La fin de la guerre rend disponible une grande quantité de matériel dont le Canada n'a plus vraiment besoin pour la menée de la guerre.

# Saviez-vous que ?

Certains vieux citoyens de Val-des-Bois m'ont signalé que le même Alfred Daigle, rendra les mêmes services, à Val-des-Bois et Bowman, pour *filer* leur maison. Madame Alberte Blanchard Gravel me l'a confirmé, pour le domicile qu'ils occupent encore en 2018,(conversation de 2018).

Val-des-Bois n'était pas différente, sur ce plan. Comme à Notre-Dame-du-Laus, un seul citoyen profite de l'électricité : l'hôtelier Ovide Prévost. Il n'est cependant pas un électricien comme son *alter ego* Alfred Daigle. Il utilise son appareil, tant pour ses affaires que pour les besoins de sa famille.

Dans un courriel que M. David Prévost, fils de Ovide Prévost, m'avait adressé le 24 janvier 2008 ; ce dernier me faisait connaître les faits suivants : *Une chose est certaine, c'est qu'avant l'arrivée de l'électricité, il n'y avait que deux Delco au village ; celui de l'église et celui de l'Hôtel Pointe des Pins dont mes parents étaient propriétaires. Ma sœur aînée et moi étions en quelque sorte les deux seuls élèves de la petite école du village (avant l'école centrale) à ne pas faire leurs devoirs à la chandelle.*

*Pour ce qui est de la date exacte de l'arrivée de l'électrification rurale, l'achat de parts sociales en est sûrement un indice mais pas nécessairement concluant puisque des parts sociales furent achetées après la date de la mise en service locale. (Fin de la citation de David Prévost).*

On en retrace quelques éléments de preuve dans les quelques procès verbaux de la fabrique qui en font mention :

Le 11 août 1946, comme le Delco qui servait à produire de l'électricité se fait vieux, et qu'il a fallu faire quelques entretiens coûteux ces dernières années, la Fabrique permet que *Monseigneur le Curé soit autorisé à faire les démarches auprès de la "Corporation des biens de guerre "en vue de l'achat d'un nouvel appareil électrique pour remplacer la présente installation.*

<sup>3</sup>Les enfants du couple Prévost sont les suivants : Odette, David, Gustave et Madeleine. La première mariée à un certain Cartopassi des USA, enfantera deux fois : Danielle et Andrée Cartopassi. Le second, prêtre et qui abandonnera la prêtrise un peu plus tard, Gustave, époux de Marcelle Fleurant, qui auront trois enfants : Lyne, Clément et Benoit, et enfin Madeleine, épouse de Claude Faillant, parents de deux enfants, un garçon et une fille dont nous n'avons pas retracé les prénoms.

On peut adresser ses commentaires, voire des corrections, à l'auteur, à l'adresse suivante : [pvalois@tlb.sympatico.ca](mailto:pvalois@tlb.sympatico.ca)

On peut aussi lui faire des suggestions quant à des sujets que l'on voudrait lui voir aborder au cours des prochains mois.

Quelles sont donc les discussions qui se font au cours des dix-huit mois suivants au sein de la fabrique ?

Le 9 janvier 1949, la paroisse procède à la vente de son générateur électrique (l'ancien ou le nouveau ?) et compte utiliser les fruits de la vente pour faire l'installation du chauffage à l'huile, dans ses bâtiments.

De quelle espèce d'appareil de chauffage à l'huile se dote-t-on dans la paroisse ? Un système indépendant de l'électricité ou son contraire ?

La même année 1949, les procès-verbaux paroissiaux nous apprennent que la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois achète deux parts sociales (20 \$) de la Coopérative d'électricité de Papineau-Ouest. Malgré cette contribution assez modeste, il y a là le signe d'un encouragement, soutenu par le curé de la paroisse, à l'installation de l'hydro-électricité dans les deux cantons.

Reculons de deux années. En octobre 1947, Marie-Josée Drouin nous apprend que *19 coopératives d'électricité sont actives au Québec regroupant 9565 membres qui ont souscrits 741 100 \$ en capital* [ce qui est en dessous du minimum de 10 \$/par part, prescrit par la loi, qu'il faudrait souscrire. Comprendons quand même que derrière cet engagement, à terme plus ou moins long, d'atteindre cette somme de 10 \$, il y a une sorte d'étalement de ce qu'il faut finir par souscrire] *pour un capital payé variable de 58,71 \$ à 77,48 \$ par individu.*

En 1948, les 27 coopératives d'électricité érigent 2 115 milles (3 403 km) de lignes de distribution, dans la province.

C'est le cas, dans Papineau-Ouest.

**La suite de cet article dans la prochaine édition du journal.**

# Commerce du mois

## La pourvoirie de la Lièvre

TEXTE : JEAN-PHILIPPE LAROCQUE

Issu d'une famille de chasseurs et de trappeurs, j'ai eu l'appel de la nature dès l'enfance. Rapidement j'ai choisi de faire de ma passion mon travail comme guide de chasse. D'abord j'ai été employé dans plusieurs pourvoiries au Canada. J'ai agi comme guide au Yukon en Saskatchewan et dans le nord du Québec.

Ensuite, j'ai eu l'opportunité d'acquérir la Pourvoirie de la Lièvre. Avoir ma pourvoirie près de ma famille, c'était vraiment un rêve.

Depuis, je travaille très fort pour offrir le meilleur à mes clients. J'ai apporté des améliorations à plusieurs de mes chalets, créer un nouveau logo et tapissé Facebook de photos de chasse et de pêche plus impressionnantes les unes que les autres.

Situé à Bowman, ma pourvoirie longe la rivière de la Lièvre. Une plage est disponible pour les vacanciers. Cet hiver j'ai aménagé une patinoire dans la petite baie qui est éclairée et où les gens peuvent aller patiner le jour comme le soir après une journée de pêche sur la glace.

Le fait d'avoir une Pourvoirie me permet de rencontrer des dizaines de personnes, parfois aussi passionnés que moi de la chasse et de la pêche et parfois des familles qui cherchent à initier leurs enfants au plaisir du plein air.

Une de mes plus belles rencontres cette année est certainement Jason, des attelages de la lièvre, avec qui un partenariat s'est rapidement créé.



Pourvoirie de la Lièvre

181, route 307

819 454-2473

[Info@pourvoiriedelalievre.com](mailto:Info@pourvoiriedelalievre.com)



## Les Attelages de la Lièvre

Depuis la période hivernale, il est possible de faire des promenades de traîneaux à chiens sur le territoire de Val-des-Bois. Jason nous offre cette opportunité. Il est propriétaire de plus d'une trentaine de chiens. Malgré sa carrière d'ambulancier, il réussit à offrir à la population une expérience aussi spéciale qu'unique. Plusieurs forfaits de différentes durées sont disponibles.

Je vous invite à nous suivre sur notre Facebook, Attelage de la Lièvre, pour connaître l'étendu de nos services.

En espérant vous serrez la pince un jour.

# Organismes

## *Ligue de quilleurs*

TEXTE: COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES QUILLEURS DE LA LIÈVRE

Il y a toujours de la disponibilité dans les ligues du lundi et du mardi soir à 18 h.

### Parties de quilles gratuites pour les jeunes.

L'entente avec les municipalités de Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Bois et Bowman en ce qui a trait aux parties de quilles gratuites pour les jeunes, se terminera le **22 février 2019**.

Par la suite, la salle de quilles sera fermée les vendredi soir ainsi que les dimanche après-midi. Par contre il y a toujours la location de la salle de quilles pour de belles activités, fêtes d'enfants et/ou adultes, réunion de famille, etc. C'est l'endroit idéal. Veuillez noter que l'endroit est licencié et qu'il suffit d'être un minimum de 10 personnes pour en faire la location. De plus, une table de billard est à votre disposition et ce, tout à fait gratuitement.

**Pour la survie de cette agréable activité à proximité, ainsi que la survie de la coopérative, nous sollicitons grandement votre participation.**

BIENVENUE À TOUS!

Pour info: Nathalie Lévesque 819 454-2564



---

## *Service de déclaration d'impôts*

TEXTE : DIANE GUY, PRÉSIDENTE DE LA MIE DU PARTAGE

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus?

La Mie du Partage est fière d'annoncer qu'elle offrira le service de déclarations d'impôts pour les familles à faibles revenus de Val-des-Bois et de Bowman, avec l'aide de bénévoles approuvés par Revenu Québec et Revenu Canada. Ce service sera disponible à compter du mois de février, dès que les personnes intéressées auront reçu tous les documents requis. Afin d'éviter les retards dans les déclarations, l'inscription devra se faire au plus tard le 15 avril 2019. Il y aura un léger coût servant à couvrir le matériel et les copies. Les personnes seront avisées lors de leur inscription.

Nous sommes inscrits au «programme des bénévoles en matière d'impôt» du gouvernement.

Voici les revenus maximaux permettant aux contribuables d'être admissibles au programme :

**Personne seule** : 25 000 \$

**Un couple** : 30 000 \$

- **Chaque personne à charge supplémentaire** : + 2 000 \$

**Un adulte avec enfant** : 30 000 \$

- **Chaque personne à charge supplémentaire** : + 2 000 \$

Si vous avez des questions ou pour faire votre demande, appelez Diane au 819 454-2974.



# Organismes

## *Souper - Association de l'Âge d'Or Les Bons Copains*

TEXTE : LISETTE BERTRAND

Souper pour les membres de l'Association de l'Âge d'Or Les Bons Copains au coût de 10 \$.

Les non-membres de 45 ans et plus sont les bienvenus au coût de 12 \$.

**Quand** : le mardi 12 février (le repas sera servi à 17 h 30)

**Où** : au Centre communautaire de Val-des-Bois

**Au menu** : Hamburger steak, pommes de terre et légumes, dessert, thé et café

Si vous désirez de plus amples informations, SVP communiquer avec Hélène Madore au 819 454-2036.



## LES BONS COPAINS

---

## *Pour la relâche, on visite un musée*

TEXTE : RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Grâce à des partenariats avec différents musées régionaux et locaux, les citoyens peuvent, au moyen de leur carte d'abonné, emprunter les CARTES MUSÉES dans les différentes bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Outaouais afin de découvrir gratuitement les attraits de ces musées et leurs fascinantes expositions. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Chacune de ces cartes, valide minimalement pour une (1) personne, peut être empruntée pour une période de deux (2) semaines. Ces emprunts permettent aux personnes détentrices d'une CARTE MUSÉE de découvrir, ou de redécouvrir, gratuitement, un des sites participants suivants :

- Musée canadien de l'histoire
- Musée des beaux-arts du Canada
- Musée des sciences et de la technologie du Canada
- Musée canadien de la nature
- Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
- Musée canadien de la guerre
- Diefenbunker : Musée canadien de la guerre froide
- Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada
- Lieu historique national du Manoir-Papineau
- Sentiers de ski de fond, raquette et vélo d'hiver du parc de la Gatineau
- Centre d'interprétation de l'histoire de la protection de la forêt contre le feu
- Centre d'interprétation du cerf de Virginie
- Centre d'interprétation du Doré jaune
- Centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance
- Parc des Chutes de Coulonge
- Maison culturelle George Bryson
- Musée des pionniers de Saint-André-Avellin
- Lieu historique de Pinhey's Point
- Lieu historique national du domaine Billings
- Maison historique Fairfields
- Moulin Watson
- Musée Bytown
- Musée-village du patrimoine de Cumberland
- Musée de Goulbourn
- Musée Nepean
- Musée et société historique du canton d'Osgoode
- Muséoparc Vanier

# Organismes

## *Guichets tactiles à la Caisse Desjardins*

TEXTE : JULIE GAGNON, CONSEILLÈRE CHEZ DESJARDINS



**Nouveaux guichets tactiles**

- Écran tactile
- Dépôt sans enveloppe

Bientôt disponibles  
Pour plus de détails, visitez  
[desjardins.com/nouveauguichet](https://desjardins.com/nouveauguichet)

Dans les prochaines semaines, de tout nouveaux guichets automatiques feront leur apparition dans nos différents centres de services. Vos transactions seront facilitées grâce à une nouvelle interface et de nouvelles fonctions. Ces nouveaux appareils, munis d'un écran tactile, vous proposeront une navigation plus intuitive. Il suffira de toucher l'écran, comme sur votre appareil mobile ou votre tablette, pour faire vos transactions. Rien de plus simple!

### **La grande nouveauté**

Et oui, l'arrivée du dépôt sans enveloppe! Les guichets seront maintenant en mesure de numériser les chèques et les billets. Il suffira d'insérer les effets ensemble dans l'appareil. Le guichet pourra traiter jusqu'à 75 pièces, peu importe l'ordre. Une nouvelle fonction simple, rapide et sécuritaire.

### **PRENEZ NOTE**

Au cours de l'installation des nouveaux appareils, les guichets ne seront pas disponibles. Voici les dates d'installations dans chaque centre de services. Ces dates seront affichées dans tous les centres de services au moment venu et elles seront également affichées sur la page Facebook de la caisse (<https://www.facebook.com/caissedesjardinscdv/>).

|                |            |
|----------------|------------|
| Buckingham :   | 22 janvier |
| Masson :       | 29 janvier |
| Thurso :       | 6 février  |
| Angers :       | 13 février |
| Val-des-Bois : | 7 février  |

Consciente qu'il s'agit d'un changement important, la Caisse a prévu offrir de l'accompagnement auprès des membres. N'hésitez pas à faire appel à un membre de notre personnel pour obtenir de l'aide ou encore être accompagné lors de vos premières transactions.

Si vous désirez en savoir davantage, nous vous invitons à consulter ce lien et à visionner cette courte capsule vidéo : [desjardins.com/nouveauguichet](https://desjardins.com/nouveauguichet)

Au plaisir de vous accompagner dans ce changement!



# Organismes

## Erratum

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Nous tenons à adresser nos excuses à Philippe Rhul, précieux collaborateur du journal, et à Adolf Hilgendorff, nouveau conseiller, pour l'erreur de mise en page dans l'article de la rubrique Entrevue de l'édition de janvier dernier. Trois paragraphes se répètent à la page 25 dudit journal. Aussi, nous avons omis de mentionner que les photos avaient été captées par monsieur Rhul.

Suite à ses constatations, l'équipe du journal a modifié l'édition de janvier afin d'en retirer la répétition des paragraphes et ainsi profité de l'espace créé pour agrandir les photos. La réelle valeur des images est ainsi révélée. Aussi, nous avons accordé le crédit des photos à notre collaborateur Philippe.

Des copies de la version modifiées sont disponibles à la Municipalité. Une copie a également été remise à Philippe Rhul de même qu'à Adolf Hilgendorff afin qu'ils puissent avoir entre les mains une version adéquate de l'édition de janvier. Les versions web ainsi que celle de la bibliothèque ont également été remplacées pour l'édition améliorée.

Le journal est un travail minutieux et de longue haleine. Plusieurs personnes mettent la main à la pâte afin de vous offrir un produit de qualité. Par contre, il arrive que des erreurs s'y glissent et le comité du journal met tout en œuvre pour rectifier la situation rapidement.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au journal et vous remercions de nous lire.

## Liste des organismes



### Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



### Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard  
chassepechevdbb@hotmail.com

### Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Sonia Pétrin Poulin, présidente du C.A.  
ppoulin.sonia@gmail.com



### Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Liette Bélair, recrutement  
Denise Dubois, présidente  
819 454-2008


### La Fabrique

Céline Vadnais, présidente  
819 454-2310

### La Mie du Partage

Diane Guy, présidente  
819 454-2974

### Coopérative des quilleurs de la Lièvre



Benoit Sarrazin, président  
Nathalie Lévesque, inscription  
819 454-2564



### Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente  
819 454-6766



### Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier  
819 454-2640

### Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable  
Diane St-Denis, responsable  
819 454-2478

### Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur  
819 664-4970



### Club de l'Âge d'Or

LES BOIS COPAINS « Les Bons Copains »  
Hélène Madore  
819 454-2036



Kim Beaulieu  
819 918-4053



### Festival Country Bowman

Val-des-Bois  
819 661-0563

# Calendrier Février 2019



| DIMANCHE                                      | LUNDI       | MARDI   | MERCREDI                          | JEUDI                             | VENREDI  | SAMEDI   |
|---|-------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|--|
| 27  | 28          | 29  | 30                                | 31                                | 1<br>BIBLIO   1<br><br>Carnaval<br>  | 2<br>BIBLIO  2<br><br>Carnaval<br>                                 |
| 3   | 4<br>BIBLIO | 5<br>   | 6<br>BIBLIO                       | 7<br>                             | 8<br>BIBLIO   8  | 9<br>BIBLIO  |
| 10<br><br>VIACTIVE<br><br>Bibliothèque fermée | 11          | 12<br><br><br>Souper de l'Âge d'Or, Les Bons Copains p.19 | 13<br><br><br>Bibliothèque fermée | 14<br><br><br>Joyeuse St Valentin | 15<br>BIBLIO   15<br><br>Bricolage Saint-Valentin p.12<br><br>Chassomaniak | 16<br>BIBLIO<br><br>Activité du mois de la Ressource Jeunesse p.10 |
| 17<br>BIBLIO<br>VIACTIVE                      | 18          | 19<br>  | 20<br>BIBLIO                      | 21<br>                            | 22<br>BIBLIO   22  | 23<br>BIBLIO   |
| 24<br>BIBLIO<br>VIACTIVE                      | 25          | 26<br>  | 27<br>BIBLIO                      | 28<br>                            | 1  | 2  |

Collecte ordures

Séance du conseil

Âge d'Or

Fermières

Bibliothèque

Collecte recyclage

Taxes municipales

Zumba

Danse en ligne

L'heure du conte

VAL-DES-BOIS  
/Ma municipalité...

VIACTIVE ViActive

Yoga